Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Électricien, veuillez visiter :
capelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ÉLECTRICIEN

SESSION 2026

ÉPREUVE UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

pour l'unité UG1 Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique D

Le candidat présente six documents papier, un pour chacun des six thèmes indiqués dans les consignes. L'examinateur fournit un document de remplacement si les documents présentés sont absents ou non conformes.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE D'UN DOCUMENT (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, ANALYSE D'UN DOCUMENT (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5, DT 6)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP ÉLECTRICIEN

Cette évaluation d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique se déroule à l'oral. Le candidat dispose de cinq minutes de préparation, puis présente son document et répond aux questions de l'examinateur pendant une durée totale de quinze minutes. Il présente six documents papier, un document pour chacun des six thèmes ci-dessous. Le thème traité est déterminé par tirage au sort. Les trois parties et leurs points indiquent les critères de notation de l'ensemble de l'oral : elles ne constituent pas trois exercices écrits successifs.

Les documents du dossier donnent des repères pour les questions. Le candidat doit expliquer le document associé au thème tiré au sort, le situer, en dégager le sens et en discuter la portée avec un vocabulaire précis. En enseignement moral et civique, il construit une réponse argumentée et prend en compte les principes et valeurs de la République.

1. Histoire : la France et la construction européenne depuis 1950.
2. Histoire : la France de la Révolution française à la Ve République, l'affirmation démocratique.
3. Géographie : transports et mobilités.
4. Géographie : espaces urbains, acteurs et enjeux.
5. Enseignement moral et civique : libertés, droits et responsabilités.
6. Enseignement moral et civique : République, laïcité et citoyenneté.

PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE D'UN DOCUMENT (9 points)

Situer, comprendre et critiquer une source historique

Document de référence : DT 1, extrait du traité instituant la Communauté économique européenne, signé à Rome le 25 mars 1957. Le candidat doit répondre à l'oral aux questions correspondant au thème d'histoire tiré au sort. Les questions ci-dessous précisent les compétences évaluées à partir du document historique.

1.1 (3 points) Présentez le document DT 1 : identifiez sa nature, sa date, ses auteurs ou signataires et son contexte historique. Situez la signature du traité dans les grandes étapes de la construction européenne.

1.2 (3 points) Expliquez l'objectif attribué à la Communauté par l'article 2 du traité. Appuyez votre réponse sur des éléments précis de l'extrait et reformulez-les avec vos propres mots.

1.3 (3 points) Montrez ce que ce texte permet de comprendre sur le projet européen en 1957. Présentez une limite de ce document pour connaître la mise en œuvre effective de ce projet et confrontez-le, si cela est pertinent, aux repères de la chronologie du DR 1.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, ANALYSE D'UN DOCUMENT (7 points)

Décrire et expliquer des mobilités à partir de données

Document de référence : DT 2, enquête fictive réalisée pour l'épreuve sur les déplacements domicile-travail de 1 000 actifs d'un bassin urbain. Les valeurs sont fournies pour permettre l'analyse et ne prétendent pas représenter une statistique nationale.

DT 2 : Modes de transport utilisés pour les déplacements domicile-travail

Mode de transport principal	Nombre d'actifs	Part des personnes interrogées
Voiture individuelle	620	62 %
Transports collectifs	210	21 %
Marche ou vélo	120	12 %
Covoiturage	50	5 %
Total	1 000	100 %

Enquête fictive, bassin urbain étudié, 1 000 actifs interrogés. Source : données établies pour le sujet.

2.1 (3 points) Décrivez les principaux résultats du tableau DT 2. Identifiez le mode de transport le plus utilisé et comparez sa part à celle des transports collectifs.

2.2 (2 points) Expliquez deux facteurs géographiques ou sociaux susceptibles d'influencer les choix de déplacement dans un bassin urbain. Appuyez votre réponse sur les données du document et sur des connaissances de géographie.

2.3 (2 points) Proposez une mesure d'aménagement susceptible de faciliter les mobilités moins dépendantes de la voiture. Précisez un avantage attendu et une limite ou une condition nécessaire à sa mise en œuvre.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)

Argumenter dans une situation civique concrète

Situation : dans un espace public municipal, un groupe souhaite organiser une réunion afin de débattre d'un projet d'aménagement. Des habitants publient des messages en ligne. Certains défendent le projet, d'autres le critiquent ; un message vise personnellement un participant en raison de son origine. Le document DT 5 rappelle des principes applicables à la liberté d'expression et à ses limites.

3.1 (1 point) Identifiez une liberté ou un droit mobilisé dans cette situation et nommez une limite prévue par la loi à l'exercice de la liberté d'expression.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi une attaque visant une personne en raison de son origine ne relève pas d'une simple critique du projet. Mobilisez une valeur ou un principe de la République.

3.3 (2 points) Formulez une réponse argumentée qui permette la discussion du projet tout en respectant les droits des participants. Citez une démarche civique ou un recours adapté si des propos illicites sont publiés.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : EXTRAIT DU TRAITÉ INSTITUANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Article 2, extrait : « La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté. »

Traité signé à Rome le 25 mars 1957 par la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Source : traité instituant la Communauté économique européenne, texte officiel publié au Journal officiel des Communautés européennes le 24 décembre 1957. L'extrait est reproduit ici pour l'étude du document.

DT 2 : DONNÉES GÉOGRAPHIQUES SUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Enquête fictive réalisée pour l'épreuve auprès de 1 000 actifs d'un bassin urbain. Les données décrivent le mode de transport principal déclaré pour le trajet domicile-travail. Elles ne constituent pas une enquête officielle ni une statistique nationale.

Modes de transport déclarés

Mode de transport principal	Nombre d'actifs	Part des personnes interrogées
Voiture individuelle	620	62 %
Transports collectifs	210	21 %
Marche ou vélo	120	12 %
Covoiturage	50	5 %
Total	1 000	100 %

Données établies pour le sujet.

DT 3 : REPÈRE HISTORIQUE : L'AFFIRMATION DÉMOCRATIQUE EN FRANCE

Repères chronologiques : 1789, Révolution française et Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; 1848, proclamation de la Deuxième République et adoption du suffrage universel masculin ; 1944, droit de vote et d'éligibilité accordé aux femmes en France ; 1958, naissance de la Cinquième République. Ces repères permettent de situer les transformations de la citoyenneté et des institutions.

DT 4 : REPÈRE GÉOGRAPHIQUE : DÉPLACEMENTS DANS LES ESPACES URBAINS

Dans un espace urbain, les déplacements relient les lieux d'habitation, les emplois, les commerces et les services. La distance, l'offre de transports, le coût, les horaires et l'accessibilité des équipements influencent les choix de mobilité. Les décisions d'aménagement peuvent agir

sur les transports collectifs, les cheminements piétons, les pistes cyclables et les possibilités de covoiturage.

DT 5 : LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT DES DROITS

La liberté d'expression est une liberté fondamentale. Son exercice s'inscrit dans le respect de la loi et des droits d'autrui. La loi sanctionne notamment certaines expressions portant atteinte aux personnes, telles que la diffamation, l'injure ou la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence. Source : principes généraux de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et dispositions pénales en vigueur.

DT 6 : LAÏCITÉ, CITOYENNETÉ ET DÉBAT PUBLIC

Dans un débat public, chacun peut exprimer ses opinions dans le respect de la loi et des droits d'autrui. La laïcité garantit la liberté de conscience et l'égalité des citoyens, quelles que soient leurs convictions. La participation à une réunion publique, l'écoute des arguments et l'expression d'une désapprobation sans attaque contre les personnes sont des modalités de la vie citoyenne.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Repères chronologiques pour la préparation de l'oral — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Ce tableau peut servir de support de repérage pendant la préparation. Complétez les cases laissées en pointillés avec les repères historiques utiles au thème étudié, puis appuyez-vous sur vos connaissances pour les expliquer à l'oral.

Repères de l'histoire politique française et de la construction européenne

Date	Événement ou étape	Repère à compléter
1789	Révolution française et Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	.....
1944	Droit de vote et d'éligibilité accordé aux femmes en France	.....
1957	Signature du traité instituant la Communauté économique européenne	.....
1958	Naissance de la Cinquième République	.....

Tableau de repérage à compléter.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.